

## **Mairie**

Concernant le projet de l'oléoduc de la Montréal Pipeline entre Portland et Montréal, le maire tient à apporter les précisions suivantes. D'abord ce projet vise à inverser la direction du flux du pétrole. Il rappelle que cet oléoduc a plus de 60 ans et qu'il fut l'objet de 32 incidents et accidents au cours des 20 dernières années dont un déversement majeur à la station de pompage de Saint-Césaire. En conséquence, le Conseil demande au Ministère de l'environnement (MDDEP) et au ministère des ressources naturelles (MRNF) de ne pas autoriser le renversement de la direction du flux du pétrole tant que le MAPE n'aura pas tranché cette question. La corvée consacrée à fleurir la municipalité a encore, cette année, mobilisé un grand nombre de bénévoles sous la généreuse animation d'Annie Houle. Ceux qui empruntent les routes de notre village peuvent constater les magnifiques résultats de cette initiative qui se répète d'année en année. Félicitation à Annie et aux bénévoles. Enfin, le maire tient à féliciter le groupe des citoyens préoccupés par les gaz de schiste pour la soirée d'informations qu'ils ont organisé le 31 mai dernier.

## **Loisirs et culture**

Michel Robert tient à remercier les responsables de la Fondation pour l'instruction publique. Leur souper aux homards fut un franc succès et a permis d'amasser l'imposante somme de \$ 37 000,00. Il souhaite également le meilleur des succès au Tournois de pêche qui se tiendra le 13 juin. Enfin, le 23 juin, ce sera les festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Repas en plein air, feux d'artifices et de nombreuses activités organisés par la municipalité. Nous comptons sur la présence du plus grand nombre de citoyens.

## **Urbanisme**

Annie Houle tient aimerait dans un premier temps remercier chaleureusement les bénévoles du comité d'embellissement qui année après année fleurissent le coeur du village... nous pouvons être fier de leur implication car leur travail bénévole a un impact directement sur l'ensemble de notre ville... un gros merci d'avoir à coeur cette fierté. De plus, le comité consultatif travaille fort dans le projet de la refonte de notre réglementation actuelle... Ce travail vise surtout à réactualiser, à réajuster et surtout énoncés les différents orientations d'aménagement de notre territoire. Nous en sommes présentement à finaliser une première ébauche, par la suite nous la présenterons au conseil et finalement le tout se concrétisera à l'automne avec une consultation publique pour l'ensemble des citoyens... Un petit rappel: le concours des maisons fleuries revient pour une 6e édition à l'été 2010, voir le communiqué dans la page du comité d'embellissement pour de plus amples détails. Soyons fiers de nos propriétés.

## **Hygiène du milieu**

Monsieur Leroux nous informe que la distribution des arbres a connu un vif succès. Soixante et cinq familles se sont prévaluées de cette sympathique initiative. Il reste encore des arbres disponibles. Ils ont été remis en terre sur le territoire public de la municipalité. Ils demeurent à la disposition des citoyens qui souhaiteraient encore en profiter. La Fête des voisins est un événement qui lui tient particulièrement à coeur. Il tient à féliciter les citoyens des rues Jeannotte et Tanguay pour leur participation à cette fête conviviale. Suite à la demande de citoyens, le Conseil

a convenu d'inscrire un lien sur le site internet municipal avec le site web Regroupement citoyen " Mobilisation gaz de schiste ".

**L'Environnement c'est QUOI?** L'Environnement; c'est notre milieu de vie c'est notre entourage c'est ce qui influence tout être vivant. L'Environnement, c'est aussi un ensemble de circonstances qui entourent et conditionnent tous individus de notre patelin. L'Environnement, c'est aussi de prendre en considération le respect des habitants de notre village. Certains individus négligent (par inadvertance ou autre) le respect de notre environnement et personne ne gagne en ce faisant. À titre d'exemple, les propriétaires de chiens, qui oublient de ramasser les matières fécales laissés par leur animal lors de la promenade journalière. Un simple geste de bonne volonté, de la part des protagonistes, serait, pour le respect de l'Environnement grandement apprécié de tous. Il faut surtout pas oublier d'apporter son sac de plastique; c'est essentiel. Dans certains pays d'Europe tel que l'Allemagne et autres, les résidents connaissent bien le vieux dicton ... si tout le monde balayait le devant de sa porte, la rue serait propre... en plus c'est la loi et les résidents s'y conforment allégrement. Et bien, certains résidents de la rue Jeannotte approuvent ce dicton et se font un devoir d'y donner suite. Très belle initiative de la part des résidents qu'il faut encourager. Un plus pour notre beau village.

## **Voirie**

Jean-François Charest informe les citoyens que les derniers travaux de pavage sont retardés suite aux analyses pour les correctifs à apporter sur le chemin Richelieu. Nous sommes en attente d'une décision du MTQ sur la méthode à utiliser. Nous nous attendons à ce que le ministère nous revienne avec une réponse au cours de la mi-juin. Nous faisons des pressions pour que les travaux soient complétés, dans son ensemble, avant la saison estival afin que le chemin Richelieu soit sécuritaire avec un lignage de rue adéquat aussi bien pour la ligne centrale que pour les accotements et la piste cyclable.

## **Administration générale**

Dernier rappel. La municipalité dispose toujours de la clé turbo pour ceux et celles qui souhaitent vérifier l'état de la transmission du service internet à leurs résidences. Claude Brochu en profite pour rappeler que le dossier internet haute vitesse évolue de jour en jour. Le consultant de la MRC ira en appel d'offre pour l'internet haute vitesse selon la technologie HSPA, soit une clé sur un port USB, comme la clé turbo 3 G. Mais le HSPA pourra aller jusqu'à 21 MEGS. Son appel d'offre sera basé sur la technologie utilisant une petite antenne de deux pieds de haut que l'on fixe sur la résidence, accompagné aussi d'un forfait de 1 à 5 gig, moins dispendieux que ceux offert actuellement. Selon le consultant, les compagnies sollicitées (Telus, Rogers, Bell et Vidéotron) devraient être prêtes à intervenir en août.

## **Sécurité publique**

Concernant la sécurité sur la rivière Richelieu, Réal Déry a participé à une rencontre avec le comité SÉCURITÉ PUBLIQUE composé des 4 maires et 2 officiers de la Sureté du Québec. Les

priorités suivantes ont été retenues pour 2010. D'abord le contrôle de la vitesse sur nos routes. En trois mois, il s'est distribué plusieurs constats d'infraction. Dans un deuxième temps, il est convenu d'accorder une attention particulière à la surveillance de quartier. Enfin, les quatre municipalités riveraines conviennent unanimement que le contrôle de la vitesse et du bruit sur la rivière par des patrouilles ciblées. Les citoyens incommodés sont encouragés à porter plainte. Dans ce cas, il est important de transmettre à la Sûreté du Québec le plus grand nombre de détails, dont principalement le nom de l'embarcation ainsi que son numéro d'immatriculation. Une demande est transmise au niveau fédéral afin de contrôler la vitesse dont une grave conséquence est l'érosion des berges. Rappelons que depuis novembre 2009, toute personne doit avoir sa carte de compétence de conducteur afin de conduire une embarcation à moteur. Au cours du mois de mai, nous avons connu une sérieuse période de sécheresse. Le service des incendies a dû intervenir dans le cas d'un incendie majeure dans un champ. Réal Déry profite de l'occasion pour féliciter les sapeurs pompiers pour leur rapidité d'intervention et leur travail. Les feux à ciel ouvert est une préoccupation majeure. Il rappelle que pour faire un feu, les citoyens sont tenus de soumettre une demande de permis à la municipalité. Dernièrement, deux constats d'infraction ont été émis.